

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
**DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

Département de  
VAUCLUSE

Arrondissement  
de CARPENTRAS

**Séance du 21 mars 2023**

*L'An deux mille vingt-trois, le vingt et un mars à dix-neuf heures,*

Nombre de membres  
En exercice : 27  
Présents : 25  
Votants : 27

*le CONSEIL MUNICIPAL de Camaret-sur-Aigues, dûment convoqué le 14 mars 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,*

*Sous la présidence de **Philippe de BEAUREGARD, Maire.***

**N°2023/DELIB/007**

**Objet :**  
*Rapport d'Orientations  
Budgétaires*

**Rapporteur :**  
*Liliane DIAZ*

**Présents :** Liliane DIAZ, Sylvette GILL, Jean-Michel MARLOT, Christine WINKELMANN, Antonio MUGA, Renée SOVERA, Jean-Luc DA COSTA, adjoints. Christiane VEZIAN, Raymond KARASZI, Francine DENEUX, Martine KOENIGER, Patricia ROCHE, Patrick FARRE, Gérard THON, Jean-Paul LENER, Elvire TEOCCHI, Isabelle LATARD, Christophe LACROIX, Jean-Baptiste SAVIN, Richard BRANCORSINI, Jean-François NORMANI, Françoise VIRLOUVET, Chantal BERGEL et Claude CHEVALIER, Conseillers Municipaux.

**Procurations :** Hervé AURIACH donnant procuration à Patrick FARRE, Laurence TURCHINI donnant procuration à Renée SOVERA.

**Absents excusés :** Néant.

**Considérant la désignation de Madame Francine DENEUX, comme secrétaire de séance,**

**Le Conseil Municipal,**

Conformément aux articles L 2312-1, L 3312-1 et L 4312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ainsi que l'article 107 de la loi NOTRe, Monsieur le Maire a présenté un rapport sur les orientations budgétaires proposées pour l'année 2023, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette ainsi que l'évolution des dépenses de fonctionnement et du besoin en financement, après avoir procédé à une analyse financière rétrospective

Une discussion entre élus suit la présentation de ces orientations.

**DECIDE à l'unanimité :**

- De prendre acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires.
- De prendre acte du rapport sur la base duquel se tient le Débat d'Orientations Budgétaires.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Philippe de BEAUREGARD,  
Maire



Madame Francine DENEUX,  
Secrétaire de séance

A blue ink signature of Madame Francine Deneux.

Publié sur le site de la commune le ~~31 MARS 2023~~  
Transmis en Préfecture de Vaucluse le : ~~29 MARS 2023~~  
Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérécourse citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).